



# CE DO NC

## Bulletin des Elu-es - N° 76

### Janvier 2014



### Déclaration préalable SUD

24 800 salarié-es partiront de l'UES Orange d'ici 2017 dont 60% de TPS, 30 000 d'ici 2020 selon les estimations de l'entreprise... pour seulement 4000 recrutements d'ici 2015... plus 400 jeunes embauché-es pour le très haut débit après les manifestations de dépit de tous les syndicats !

Concernant les TPS, il s'agit d'abord pour l'entreprise de hâter quelques 15000 départs à la manière des plans sociaux... au risque de complètement déstabiliser, et parfois vider, des services entiers.

Sans rire, les sorcier-es des ressources humaines expliquent que « cette évolution est rendue possible par la baisse de l'activité mais également par l'amélioration globale de notre efficacité opérationnelle : une évolution du comportement des consommateurs... Une fiabilisation renforcée des produits et services proposés... Une amélioration globale de la qualité portée par la simplification des processus et la fiabilisation des outils informatiques... Une optimisation de nos modes de fonctionnement.

Concrètement, les «managers» sont tenus d'organiser et gérer les services en fonction de la pénurie. La création du SCO et des AGILS en est la parfaite illustration.

La «digitalisation» de notre société se fait à marche forcée pour préserver les marges. On peut douter de la politique de la direction quand par exemple elle est contrainte à multiplier les heures supplémentaires, notamment pour assurer les activités réseaux.

La baisse des emplois n'est pas une fatalité !

SUD revendique que Recherche et Développement soient d'abord orientées vers l'intérêt des services et des conditions de travail. Tous les syndicats se sont d'ailleurs exprimés en CCUES pour dénoncer l'aspect

dramatique des départs.

Recruter c'est possible, il faut redonner de l'espérance aux jeunes privé-es d'avenir et à tou-tes les exclu-es du travail.

5 000 apprenti-es et autres contrats emploi formation sont présent-es dans nos services chaque année et seul-es 400 sont transformé-es en CDI, conformément à l'accord insertion des jeunes 2011 à 2013... Les autres sont «jeté-es» en fin de stage.

Quel gâchis !

Malgré la volonté gouvernementale d'inverser la courbe statistique du chômage, on compte encore quelques 3,3 millions de chômeurs-euses de catégorie A.

Notre secteur d'activité en mutation pourrait séduire les femmes et les hommes en mal d'emploi et Orange trouverait là une occasion de montrer la responsabilité sociale de l'entreprise.

### Emploi : le "parent pauvre"



### La Direction de l'UI Normandie de moins en moins « AGIL »

Après avoir soit disant écouté les OS, le projet se ferait maintenant avec deux AGILs au lieu de trois...

Une pour la Haute Normandie, une pour la

Basse Normandie, chaque responsable d'AGIL aura un adjoint pour compenser l'extension de territoire de celles-ci.

Pas plus d'emplois à la clef malgré le fait que la moyenne des personnes de 55 ans et plus représentent 45 % des effectifs et qu'il va être demandé de plus en plus d'entraide. Pour l'instant cela se fera sur le volontariat et selon les connaissances techniques ou après une montée en compétence pour les agents volontaires.

Les compétences, un sujet compliqué c'est pourquoi la direction a prévu un groupe de travail sur le sujet, pour faire notamment des grilles d'évaluation qui seront (nous n'en doutons pas) tout à fait objectives...

Mais toujours pas de propositions de promotions ou d'embauches. Avec à termes même si les dirigeants refusent de l'aborder, le passage de la majorité, voire de la totalité de nos activités aux sous-traitants, comme ce fut le cas dernièrement pour l'activité Numéris au Havre.

Le CE de janvier complétait la restitution du groupe de travail sur l'animation métiers sachant que chaque chef d'AGIL aura la responsabilité de deux domaines métiers : en HN (M. Gallant) ce sera le domaine client (TIC GP, TIC E) en BN (Mme Acx) le domaine réseau (BL/RS, gestion des affaires).

Selon la présentation faite il devrait y avoir de la « réunionite » en perspective pour dire comment faire « l'établissement de process », « quel plan de formation pour les Agils » et peut être « comment prendre en compte les remontées des techniciens » ?

Pour SUD, le fond du problème à deux ou trois AGILS reste le même, la problématique globale de l'emploi, l'évaluation des compétences et l'acquisition de compétences additionnelles pour les techniciens restent les

sujets majeurs.

Pour cela, les équipes devront être à taille humaine (15 à 20 personnes) des soutiens en nombre suffisants et des chefs d'équipes ayant la connaissance de l'activité seront primordiaux.

Le travail en doublon avec le tutorat ainsi que l'accompagnement sur le terrain par les soutiens après la formation, seront les clés de la réussite de la mise en place des AGILS. Une perspective de carrière et la reconnaissance des savoir-faire devront accompagner ce projet avec la mise en place d'un véritable plan de formation...

### **ASC : le chantage de la CGT**

Décidément, la décision d'attribuer des chèques vacances sur l'excédent budgétaire de 2013 a du mal à passer à la CGT.

Après avoir tenté d'inquiéter les salarié-es de la DO sur un supposé risque financier du CE, le secrétaire CGT du CE a annoncé en séance du mois de janvier, qu'il s'opposait à l'application de cette résolution pourtant votée à une large majorité des élu-es.

Dernier coup de bluff, mais rassurez-vous, cette décision sera appliquée et les chèques vacances devraient vous parvenir rapidement, nous veillons ...

### **Vie du CE**

Dans le cadre des vacances adultes 2014, les plans chèques vacances 2014 sont mis en place dès le mois de février, avec possibilité d'un double-prélèvement en mars afin de recevoir les chèques en juin pour les plans de 4 mois. Résolution adoptée à l'unanimité.

#### **Elu(e)s SUD**

Titulaires : Annie Multon, Sylvain Boulant, Jean-Pierre Sauvegrain

Suppléants : Laurent Le Deunf, Yannick Le Morvan, Gilles Noël (Trésorier)

Représentant Syndical : Christine Papillon

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr